



L'ECHO DE L'ESSONNE

13 juin 2013

Compte-Rendu CTL Budget du 17 mai et 30 mai 2013

N°34

Après les déclarations liminaires de **FO DGFIP 91** et de Solidaire, le CTL a examiné :

I) Approbation des PV des CTL

Procès verbaux des séances
du 16 octobre 2012
du 11 janvier 2013.

vos représentants FO DGFIP 91 ont entérinés les deux PV

II) Budget de la DDFIP de l'Essonne. Bilan de l'exercice 2012. Projet de budget 2013

Ce budget continue de baisser.

Les représentants FO-DGFIP ont eu le sentiment de revenir un an en arrière. La déclaration liminaire lue en début de réunion se voulait différente mais sur le fond, ce sont toujours les mêmes questions qui reviennent. Rien ne s'arrange, bien au contraire, dans un contexte budgétaire encore plus contraint. Une entreprise privée fermerait dans ces conditions. On peut s'interroger sur les motivations réelles de ceux, qui au mépris des agents et des missions qu'ils exercent, continuent à asphyxier les budgets alloués aux départements.

La direction espère bénéficier de compléments de crédit comme en 2012. Nous le souhaitons aussi. De longs échanges ont eu lieu sur les pistes d'économies à faire sur les dépenses de fonctionnement et sur l'espoir d'obtenir des dotations complémentaires pour boucler l'année.

Travaux Immobiliers

De nombreux travaux nécessaires ne peuvent être programmés faute de visibilité sur l'avenir et sur les crédits qui sont désormais gérés par le préfet de région. Les représentants FO-DGFIP dénoncent le manque de vision à long terme (la CASE (Corbeil), les CFP pour les collectivités etc..). L'engagement de travaux d'amélioration permettrait dans bien des cas de réaliser des économies sur les factures d'électricité et de gaz qui sont plus en plus importantes.

L'investissement informatique 2013

Cent PC sont commandés cette année. C'est à peine le minimum nécessaire. Il y a plusieurs années qu'il n'y a plus de plan de remplacement du matériel informatique. Le matériel vieillit et n'est plus adapté aux applications récentes.

*Les représentants FO DGFIP 91 ont voté **CONTRE** ce budget d'austérité*

III) Formation professionnelle. Bilan de l'année 2012

95 formateurs départementaux dispensent des cours.
Il y a eu 4928 jours-agents de formation et 3538 agents ont suivi les cours en 2012. Cela représente environ 22.5 agents à temps plein en formation dans l'année.

Beaucoup de nos collègues ont demandé des formations non répertoriées dans le catalogue (comme C1).

Mme Marty est consciente du problème mais la centrale est très claire sur ce sujet. Tout cours donné par une direction entraîne une inégalité avec les candidats des autres départements. La Centrale a comme devise « ce qui n'est pas prévu est interdit »



Secrétaire Départementale : Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
Secrétaires adjoints : Alain FILIPPI (CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)
: Lionel BOYER (SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)
permanent : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)
Courriel : fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>

IV) **Projet de protocole « accueil » de Palaiseau (pour avis)**

FO a rappelé que ce protocole ne doit pas être figé. Il doit être révisable à tout moment en concertation avec les agents.

FO a fait remarquer que certains points devraient être réglés comme la zone de repli, la mise à hauteur vis à vis des usagers pour éviter une posture contraignante pour les agents, la mixité des compétences, l'abondance au niveau des agents. Et cette liste n'est pas exhaustive.

La direction nous a dit tenir compte de nos remarques et de celles des agents.

Ce protocole devrait être mis en place en septembre.

Les représentants **FO DGFIP 91** se sont **abstenus** sur ce vote

V) **Projet de protocole départemental « accueil fiscal de proximité »**

Il s'agit d'un protocole national. Donc non modifiable par un CTL.

Vote FO : aucune **OS** n'a pris part au vote.

VI) **Modification des heures d'ouverture des CFP de d'Arpajon et de Palaiseau**

Les 2 centres voient leur temps d'ouverture réduit.

Arpajon et de **Palaiseau** ouvriront de **09h00 à 12h00** et de **13h00 à 16h00** du lundi au vendredi.

Ces nouveaux horaires entreront en application début septembre au plus tard, le temps de prévenir les correspondants de chacun de ces sites.

Comme pour les autres changements d'ouverture, **FO DGFIP 91** n'est pas dupe qu'ils sont liés au manque d'effectif et à la recherche d'une solution pour trouver du temps pour effectuer certaines tâches sans la pression du public..

Les représentants **FO DGFIP 91** se sont **abstenus** sur ce voté

VII) **Tableau de bord de veille sociale : Bilan 2012 (pour information)**

PRESENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE (TBVS) :

La direction a détaillé de TBVS qui comporte 20 indicateurs nationaux et 3 indicateurs optionnels.

Le nombre de **signalement de violences physiques ou verbales d'origine externe** est de 17 pour l'année 2012, alors que chacun sait que ces violences sont quotidiennes dans le département et se multiplient.

Des agressions physiques ont été constatées mais ne sont pas toujours prises en compte dans les statistiques.

La fiche de signalement étant introuvable, cela a limité ceux-ci. Suite à ce CTL, **FO** l'a mise sur son **FO DGFIP 91**.

Comme aucun référent n'a été désigné par la direction, à qui toute fiche de signalement d'une agression physique ou verbale d'origine externe doit être immédiatement remontée par le chef de service, et en cas de refus de ce dernier, par l'agent lui-même. Il vous faut adresser vos fiches à la responsable des RH.

FO DGFIP ayant demandé si un suivi psychologique était prévu en cas d'agression pour les agents victimes, la direction a répondu qu'aucun suivi n'était mis en place à ce jour et que les agents peuvent aller voir l'assistante sociale et le médecin de prévention en cas de besoin.

En ce qui concerne le **dépôt de plainte**, l'administration ne peut agir que si elle subit un préjudice (dégâts matériels ou absence de l'agent provoqué par l'agression). En cas d'insultes, seul l'agent peut porter plainte.

Un autre indicateur est celui du **nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps (CET) :**

La bombe à retardement du CET continue de se mettre en place : le nombre de jours placés en CET augmente. **FO DGFIP** a mis en avant l'importance du nombre de jours (4385 pour 2012) et a ajouté qu'il est clair que le CET est dorénavant un **mode de gestion des congés** bien pratique pour l'administration, puisque les agents, en raison des suppressions d'emplois, ne peuvent plus prendre tous les jours de congés auxquels ils ont droit (6128,5 jours non pris).

Lorsque tous les agents souhaiteront utiliser leur CET, beaucoup de services risquent d'être déserts.

FO a ajouté regretter que le nombre d'agents ayant ouvert un CET ne soit pas indiqué, ce à quoi la direction a répondu qu'elle va étudier cette demande.

Un autre indicateur, celui du **nombre de plaintes pour harcèlement sexuel ou moral jugées aux instances judiciaires**, est à 0.

FO DGFIP tient cependant à souligner que le harcèlement moral, très difficile à prouver, n'est que très rarement dévoilé à l'extérieur.

Comme nous le disions l'année dernière, ce tableau est un instrument intéressant sur le principe, très imparfait en l'état. Il ne pourra pas régler le fond du problème : le stress des agents causé par l'insuffisance criante des effectifs. Il s'agit d'un moyen facile pour l'administration d'indiquer qu'elle a pris des mesures dans le but de s'exonérer de sa responsabilité quant aux conséquences du stress des agents.

VIII) Point sur les résultats de la campagne des avis des impôts des particuliers

Dans les 13 SIP, 269 384 usagers ont été reçus entre le 13 août et le 21 décembre 2012, soit une augmentation de 4,7 % des réceptions par rapport à 2011. Un pic a été observé en novembre 2012 pour l'échéance de la TH, compte tenu notamment des évolutions législatives.

Plusieurs thèmes ont été débattus avec la Direction : la gestion des délais de paiement, l'utilisation de GAIA, les paiements dématérialisés ou bien encore les incidents/agressions subis par les collègues...

La simplification pour les usagers a entraîné une surcharge de travail pour nos camarades.

Pour **FO** la campagne ne s'est pas déroulée de manière satisfaisante. Que ce soit dans les SIP ou dans les postes comptables mixtes, les collègues ont passé des semaines très difficiles. Comment se consacrer à son travail quand le téléphone sonne en permanence ? Dans les postes, un agent est sollicité en permanence pour renseigner les contribuables sur une réglementation qui change tout le temps. L'effort d'adaptation n'est pas récompensé.

IX) Questions diverses.

1) la direction nous a fait part des changements qui vont intervenir au niveau direction Mouvements des cadres supérieurs au mois de juin 2013

L'équipe de commandement

Direction – Pôle Gestion Publique

Lise BILLARD, Administrateur Général des Finances Publiques, est nommé à compter **du 1er juin 2013**, Directrice du Pôle Gestion Publique, en remplacement de **Jacques MARZIN**, appelé en novembre 2012 à d'autres fonctions.

Direction – Pôle Gestion Fiscale

Maryvonne DESBOIS, Administrateur Général des Finances Publiques, est nommée à compter du 1er juin 2013, Directrice du Pôle Gestion Fiscale, en remplacement de **Jean-Louis FUNEL**, promu Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence.

Direction – Pôle Pilotage et Ressources

Frédéric FIORE, Administrateur des Finances Publiques, est nommé à compter du 1er juin 2013, Directeur Adjoint du Pôle Pilotage et Ressources, en remplacement de **Thierry GALVAIN**, promu Directeur Régional des Finances Publiques de Mayotte.

Cadre supérieur Filière Gestion Publique

Trésorerie d'Arpajon

Laurence COLONNEAUX, est nommée à compter du 1er juin 2013, comptable public, responsable de la trésorerie d'Arpajon en remplacement de **Claude CHAPLAIN**, parti en retraite.

Trésorerie Palaiseau

PAGOLA Jean-Pierre, est nommée à compter du 1^{er} juillet 2013, responsable de la Paierie départementale de la Charente. Il est remplacé par Mme LEFEBVRE qui vient de PARIS

Promotion - Mutation

Mme ALLOUCHE Danièle	MELUN DDFIP Seine et Marne	CORBEIL	01/09/2013
M BOIDE Jean	YERRES DDFIP Essonne	SIP JUVISY Nord Est	31/12/2013
Mme BOURRIQUET Huguette	PRS Essonne DDFIP Essonne	JUVISY	01/09/2013
Mme BROUILLAUD Florence	Massy DDFIP Essonne	PALAISEAU	01/09/2013
Mme COLAS Marie-Claude	Corbeil DDFIP Essonne	CORBEIL	01/09/2013
M GUINODIE Eric	CRETEIL DDFIP Val de Marne	YERRES	01/09/2013
Mme LAVALLEE Marie-Laurence	NANTERRE DDFIP	PRS	01/09/2013
Mme MUNIER Anne	EVRY DDFIP Essonne	CORBEIL	01/09/2013
M ROUYER Luc	PALAISEAU DDFIP Essonne	CORBEIL	01/09/2013

2) La direction nous a annoncé la réorganisation du service des RH.

Il se décompose en deux entités distinctes.

- La première est le pôle gestion des carrières avec à sa tête Mme Annie MICHEL-GUYARD
- La deuxième est le pôle gestion financière avec à sa tête Mme Françoise SOULOUMIAC

3) Téléphonie

Un nouveau marché national prévu courant 2013. S'il était mis en place assez tôt, les dépenses de télécommunication seraient réduites. Toutefois, en cas de problèmes téléphoniques n'hésitez pas à nous alerter !

4) Expérimentation d'un nouveau logiciel

La direction a informé les OS que l'expérimentation dans tout le département d'un nouveau logiciel « *RSP comptabilité* » en remplacement du logiciel RAR est suspendue pour l'instant.

5) Restructuration

La direction a annoncé :

- a) la poursuite de la mise place **des SIP de Yerres Est et Ouest ainsi que de Juvisy Sud.**
- b) **la fusion des SIE** qui sont sur le **même site et de petite taille.** Sont concernés les **SIE de Juvisy et Palaiseau.**

Les mises en place doivent intervenir le 1er janvier 2014 au plus tard.

Vos élus **FO DGFIP 91**en CTL

Les Titulaires	BOYER Lionel	SAINTOL Frank	TRIQUENAU Sabine
Les Suppléants	FILIPPI Alain	LANGLAIS Hervé	SORIANO / COMOTTO Cécile

Rappel des élus FO DGFIP 91

Vérification Fiscale de chaque agent des finances publiques par le service RH :

Les services RH du lieu d'affectation coordonnent cette opération depuis sa mise en place et contrôlent le dépôt et le paiement des impôts par chaque agent. Ce contrôle sur pièce est effectué tous les 5 ans. **Sanctions** : En cas d'anomalie, l'agent est relancé (s'il n'est pas un habitué) et contact est pris avec la trésorerie ou le SIP dont il dépend pour régularisation de ses obligations fiscales.

FO DGFIP tient cependant à rappeler que le contrôle doit être fait suivant la même procédure que pour les particuliers.

Création des Résidences d'Affectation Nationale (RAN)

Elle concerne déjà le niveau d'affectation des inspecteurs en 2013 et sera étendu aux agents **B** et **C** en 2014.

FO - DGFIP 91



Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFIP**

fait à :

le

signature